

LA SITUATION DU BACLOFÈNE À LA LUMIÈRE DES DÉCLARATIONS DU PROFESSEUR DOMINIQUE MARANINCHI, DIRECTEUR DE L'AFSSAPS.



Interviewé sur *Fréquence M* le 12 mars 2011, le nouveau directeur de l'AFSSAPS, Monsieur Dominique Maraninchi, a insisté tout au long de l'entretien sur l'intérêt de « réexaminer les relations bénéfiques-risques pour chaque médicament ». C'est une bonne nouvelle pour le baclofène. Pour une solution très rapide de la situation kafkaïenne du baclofène dans le traitement de l'alcoolisme. Puisque Mr Maraninchi a d'emblée situé les choses autour du Mediator, on se permettra de situer le baclofène dans le même cadre : si, en France, le Mediator a tué environ 1000 personnes en 33 ans, l'alcool, lui, en a tué à peu près 2 millions pendant la même période (60 000 morts par an). À l'aune de l'étalon-mort, on mesure à quel point les dispositions à prendre pour faire bénéficier les alcooliques des effets bénéfiques thérapeutiques du baclofène devraient être prioritaires, tous médicaments confondus.

Cette atmosphère de mort me rappelle le jour où j'avais fait une présentation des effets du baclofène dans l'alcoolisme à un parterre d'alcooliques, et où j'avais dit qu'il était criminel pour un médecin de ne pas prescrire de baclofène aux alcooliques : les alcooliques, apparemment sensibles à l'argument, étaient sortis bruyamment de la salle, en procession, en claquant violemment la porte derrière eux. « Nul n'est criminel volontairement » aurait pu dire Socrate à propos du baclofène, et d'invoquer l'ignorance des prescripteurs.

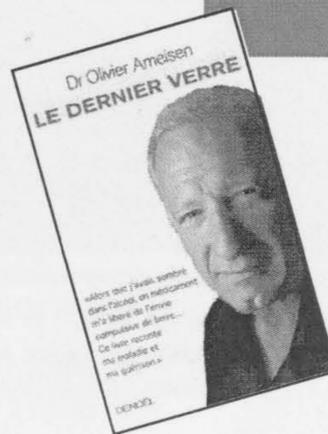
Pourtant, les preuves s'accumulent trop aujourd'hui pour que l'on se drape derrière l'ignorance. On peut ne pas faire confiance aux cliniciens qui comme moi, ou Ameisen, ou Jousaume, ou bien d'autres, disent que le baclofène a une efficacité extraordinaire dans le traitement de l'alcoolisme. Mais il y a une réalité des chiffres qui ne trompe pas. Des chiffres que beaucoup connaissent, l'AFSSAPS en premier, qui sont autant de preuves chiffrées de l'efficacité du baclofène, ce sont les chiffres

des prescriptions de baclofène en France. Depuis la parution du livre d'Ameisen, en 2008, les prescriptions de baclofène ont augmenté d'une façon vertigineuse, témoignant qu'il y a des dizaines de milliers de nouveaux patients sous baclofène. Puisqu'il n'y a pas d'épidémie de sclérose en plaques, que je sache, il faut bien en conclure qu'il y a des centaines, peut-être des milliers, de médecins qui prescrivent du baclofène dans le traitement de l'alcoolisme. Si le baclofène était inefficace, de tels chiffres ne seraient jamais atteints

Ces prescriptions sont hors AMM. Combien de temps encore va-t-on laisser des milliers de médecins anonymes prescrire un médicament hors AMM, avec tous les risques que cela comporte ? Un médicament qui est le seul traitement efficace d'une maladie mortelle, et un médicament qui depuis 40 ans a démontré sa parfaite innocuité. Une affaire Mediator à l'envers, voilà ce qui attend l'AFSSAPS. Et cherchez bien les conflits d'intérêt derrière cette histoire de baclofène, Mr Maraninchi, ils sont énormes et ils sont la clé de l'énigme. Interrogez-vous sur ces soi-disant experts qui vous entourent, experts à défendre des intérêts qui sont à l'opposé de ceux des malades, le moment est venu. Les AMM sont évolutives, elles doivent être régulièrement remises en question, c'est vous qui le dites. Des « *patient advocacy groups* » ? D'accord ?

« Il faut redonner la fierté des prescripteurs » a aussi dit Mr Maraninchi. Notre fierté, c'est de prescrire du baclofène. Et notre honte, c'est que des milliers de médecins soient obligés de le prescrire en cachette, même si l'on est fier qu'il existe tant de résistants anonymes.

Renaud de Beaurepaire
Groupe Hospitalier Paul Guiraud, 94806 Villejuif.
debeaurepaire@wanadoo.fr



Ce livre, et de nombreux autres sont à votre disposition à la bibliothèque du RAVMO. Ce service est ouvert à tous les adhérents du réseau.